



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

Coulanges-la-Vineuse

Le 16/04/2026

Madame le Maire, Odile MALTOFF
Aux Conseillers Municipaux

Chers Collègues,

Vous êtes conviés à la prochaine réunion du conseil municipal :

Jeudi 23 avril 2026

À 19h00 à la Mairie

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la séance précédente

FINANCES PUBLIQUES :

- 2. Vote du CFU 2025**
- 3. Vote des taux d'imposition 2026**
- 4. Vote du Budget Primitif 2026**

DIVERS :

Je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Madame Le Maire



CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril à 19 heures 00 minute, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Mme MALTOFF Odile, Maire

Étaient présents : Mme MALTOFF Odile ; M. POISSON Jean- Baptiste ; Mme ANDRÉ Cécile ; M. MOUY Christophe ; Mme PINSON Cécile ; M. CARBONNEAUX Jacques ; M. PASQUIER Julien ; Mme BERNARD Magali ; M. MOUSSU Noël ; M. CHENOT Loan, M. MROWINSKI Manuel ; Mme CHAMFORT Aurélie ; M. SCIASCIA Cédric

Absente excusée : Mme TREMAUD Claude ; Mme GUILLY Laure

Pouvoirs : Mme TREMAUD Claude donne pouvoir à Mme MALTOFF Odile, Mme GUILLY Laure donne pouvoir à M. MROWINSKI Manuel

Secrétaire : M. Julien PASQUIER



Mme le Maire demande la possibilité d'ajouter deux points :

- Le premier concerne les demandes de subventions pour la remise en état des bordures boulevard Livras, les deux élargissements de trottoir rue André Vildieu et le plateau en bas côté Vincelles.
- Le deuxième concerne l'acceptation du versement du montant issu de la liquidation de la SPL du Pays Coulangeois

Vote pour 15

1) Adoption du procès-verbal de la séance du 9 avril 2026

Le compte-rendu de Conseil Municipal du 9 avril 2026 est lu par Mme le Maire et approuvé.

Vote pour 15

FINANCES PUBLIQUES

2) Vote du CFU 2025

	Section Investissement	Section Fonctionnement
Recettes nettes de l'exercice 2025	126 391.26 €	789 506.42 €
Dépenses nettes de l'exercice 2025	124 939.55 €	740 275.39 €
Résultat	1 451.71 €	49 231.03 €



Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

M. Mouy, 1^{er} adjoint au Maire, donne lecture du compte financier unique de 2025 qui présente un excédent en fonctionnement net de 49 231.03 € et un excédent d'investissement net de 1 451.71 €.

Mme le Maire se retire et ne prend pas part au vote.

Vote pour 14

3) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026

Mme Le maire propose de reconduire les taux de 2025, et donc d'appliquer les taux suivants pour 2026 :

- Taxe Foncière sur le Bâti : 44.08 %
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 55.46 %
- Taxe d'Habitation : 14.83 %

Le conseil vote à l'unanimité les taux pour l'année 2026.

Vote pour 15

4) Affectation des résultats et vote du budget primitif

Après explication du budget et avis de la commission des finances, Mme le maire propose d'affecter les résultats et de voter le budget par chapitre.

➤ Affectation des résultats

En fonctionnement :

Excédent 2025	Report 2024	Résultat	Affectation au 1068	Report au R 002
49 231.03 €	194 917.07 €	244 148.10 €	120 000 €	124 148.10 €

Mme Le Maire propose de reporter 124 148.10 € en recette de fonctionnement au compte R002 du BP 2026 et d'affecter 120 000 € au 1068 en recettes d'investissement.

Le conseil vote cette affectation de résultat à l'unanimité.

Vote pour 15

En investissement :

Report 2024	Résultat 2025	Résultat	Report au R 001
8 958.29 €	1 451.71 €	10 410 €	10 410.00 €

Mme Le Maire propose d'affecter la somme de 10 410 € en recette d'investissement au compte R001 dans le BP 2026.



Le conseil vote cette affectation de résultat à l'unanimité.

Vote pour 15

➤ ***Vote du budget primitif M57 pour l'année 2026***

En fonctionnement : il s'équilibre en recettes et en dépenses à 882 643.00 €.

Vote pour 15

En Investissement : il s'équilibre en recettes et en dépenses à 285 912.00 €, y compris les restes à réaliser

Vote pour 15

5) **Aménagements de voirie : demande de subvention au titre des amendes de police :**

Mme le Maire informe les conseillers que la date limite pour déposer une demande de subvention au titre des « amendes de police » est fixée au 30/04/2026. De ce fait, il serait opportun de déposer un dossier pour les aménagements cités ci-dessous :

- Pose de bordures sur deux virages : haut et bas du village
- Réalisation d'un plateau ralentisseur, route de Vincelles, au niveau de la gendarmerie
- Elargissement des trottoirs rue André Vildieu

Après délibération, le conseil municipal :

- Autorise Mme le Maire à signer une demande de subvention au titre des « amendes de police » et à hauteur de 50% de l'ensemble de la dépense, ainsi que tout document s'y afférant

Vote pour 15

6) **Liquidation de la SPL du Pays Coulangeois**

Mme le Maire informe que la liquidation de la SPL du Pays Coulangeois est définitivement actée et que chaque commune en perçoit un montant de 26 550.84 €.

Pour pouvoir enregistrer comptablement parlant ce montant, le conseil municipal doit délibérer afin de l'accepter.

Après délibération, le conseil municipal :

- Accepte de percevoir le montant de 26 550.84 € suite à la liquidation de la SPL du Pays Coulangeois
- Autorise Mme le Maire à signer tout document concernant cette acceptation de versement

Vote pour 15



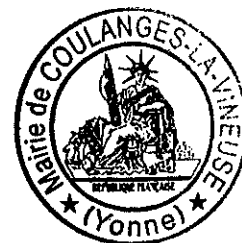
Mairie
COULANGES-LA-VINEUSE
Département de l'Yonne

DIVERS

- Proposition de la mise en place de l'outil sécurisé LaSuite
- Réunion commission Jeunesse, Sport et vie associative : vendredi 22 mai à 18h30
- Séances de cinéma : 28/04, 26/05 et 23/06
- Cinéma plein air : 06/08/2026 – Place de l'église – Film « La dégustation » à 22h00
- Dimanche 26/04 : « Commémoration des Déportés » à 11h00 à la gendarmerie
- Cérémonie du 8 mai à 11h00
- Accueil du Jumelage : vendredi 8 mai à 19h00
- jeudi 30 avril de 14h00 à 17h00 en salle des fêtes : activités auprès des aînés
- jeudi 30/04 : 1^{ère} commission « Communication » à 19h00
- mardi 5 mai 2026 à 19h00 : Commission « Patrimoine »

La séance est levée à 21h30.

Le Maire,
Odile MALTOFF



Délibérations prises au cours du

Conseil Municipal ordinaire du 23/04/2026 :

- DÉL n° 2026-022 : Vote du CFU
- DÉL n° 2026-023 : Vote des taux d'imposition
- DÉL n° 2026-024 : Vote du BP 2026
- DÉL n° 2026-025 : Demande subvention travaux voirie
- DÉL n° 2026-026 : Acceptation du versement suite liquidation SPL

Prochain Conseil Municipal : Jeudi 28 mai 2026 à 19h00